

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États financiers intermédiaires

Pour la période close le 31 août 2022

(non audité)



Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États financiers intermédiaires

Pour la période close le 31 août 2022 (non audité)

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État du résultat global	4
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille	7 – 11
Notes annexes	12 – 23

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **YTM Capital Asset Management Ltd.**, le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers.

Au nom du gestionnaire, **YTM Capital Asset Management Ltd.**

« Daniel Child » (Signé)

Le 24 octobre 2022

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

YTM Capital Asset Management Ltd., en sa qualité de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États de la situation financière

Au 31 août 2022 (non audité)

	31 août 2022	28 février 2022
ACTIF		
Actif courants		
Placements, à la juste valeur	4 427 520 \$	2 894 841 \$
Placements cédés en garantie, à la juste valeur	196 306 983	187 624 361
Intérêts courus à recevoir	1 471 964	1 105 684
Trésorerie	1 483 597	1 352 474
Souscriptions à recevoir	220 891	11 667
Dividendes à recevoir	–	15 156
Remboursement de charges à recevoir	41 766	41 766
Charges payées d'avance	41 163	23 324
	<u>203 993 884 \$</u>	<u>193 069 273 \$</u>
PASSIF		
Passif courants		
Marge à payer	136 103	57 311
Titres vendus à découvert, à la juste valeur	150 795 659	143 356 165
Charges à payer	140 940	202 653
Rachats à payer	58 514	144 560
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	734 037	756 802
Distributions à payer	40	40
	<u>151 865 293</u>	<u>144 517 531</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>52 128 591 \$</u>	<u>48 551 742 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	4 403 994	4 485 828
Série F	<u>47 724 597</u>	<u>44 065 914</u>
	<u>52 128 591 \$</u>	<u>48 551 742 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 3)		
Série A	450 661	456 985
Série F	4 774 979	4 413 930
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,77 \$	9,82 \$
Série F	9,99	9,98

Approuvé par le conseil d'administration du gestionnaire
YTM Capital Asset Management Ltd.

«Daniel Child» Administrateur

«David Burbach» Administrateur

«Karl Burnham» Administrateur

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États du résultat global

Pour le semestre clos le 31 août 2022 (non audité)

	31 août 2022	31 août 2021
Revenus		
Intérêts à distribuer	2 815 755 \$	1 721 494 \$
Perte nette réalisée sur les placements, compte tenu des ajustements de change	(337 531)	(334 302)
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements	(756 626)	80 525
Autres revenus	–	1 672
Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert	(1 027 972)	(672 397)
Dividendes	102 614	257 841
	<u>796 240</u>	<u>1 054 833</u>
Charges		
Intérêts et frais d'emprunt	304 018	206 491
Frais de gestion (note 4)	281 468	268 500
Frais d'administration	116 357	74 567
Droits de dépôt	39 025	21 395
Honoraires d'audit	14 115	14 115
Frais du comité d'examen indépendant	10 477	6 705
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille	980	7 622
Honoraires liés au rendement (note 4)	–	76 559
	<u>766 440</u>	<u>675 954</u>
(Diminution) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>29 800 \$</u>	<u>378 879 \$</u>
(Diminution) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 8)		
Série A	(19 144) \$	16 841 \$
Série F	48 944	362 038
	<u>29 800</u>	<u>378 879</u>
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation durant la période		
Série A	446 398	437 232
Série F	4 670 182	4 269 329
(Diminution) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Série A	(0,04) \$	0,04 \$
Série F	0,01	0,08

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 31 août 2022 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables et des reclassements dans la série*	Rachats de parts rachetables et reclassements dans une autre série*	Revenus de placement distribué aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
31 août 2022							
Série A	4 485 828 \$	(19 144) \$	216 610 \$	(279 300) \$	– \$	– \$	4 403 994 \$
Série F	44 065 914	48 944	7 818 866	(4 209 127)	–	–	47 724 597
	<u>48 551 742 \$</u>	<u>29 800 \$</u>	<u>8 035 476 \$</u>	<u>(4 488 427) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>52 128 591 \$</u>

* Les produits et les charges résultant des reclassements de parts rachetables ont respectivement totalisé 92 296 \$ et (92 296) \$ pour la période close le 31 août 2022.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables et des reclassements dans la série*	Rachats de parts rachetables et reclassements dans une autre série*	Revenus de placement distribué aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
31 août 2021							
Série A	4 348 468 \$	16 841 \$	685 506 \$	(688 531) \$	(22 508) \$	13 966 \$	4 353 742 \$
Série F	44 734 538	362 038	5 248 272	(6 042 921)	(217 626)	142 846	44 227 147
	<u>49 083 006 \$</u>	<u>378 879 \$</u>	<u>5 933 778 \$</u>	<u>(6 731 452) \$</u>	<u>(240 134) \$</u>	<u>156 812 \$</u>	<u>48 580 889 \$</u>

* Les produits et les charges résultant des reclassements de parts rachetables ont totalisé 0 \$ pour la période close le 31 août 2021.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Tableaux des flux de trésorerie

Pour le semestre clos le 31 août 2022 (non audité)

	31 août 2022	31 août 2021
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29 800 \$	378 879 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte nette réalisée sur les placements, compte tenu des ajustements de change	337 531	334 302
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	756 626	(80 525)
Variation des soldes hors trésorerie		
Intérêts courus à recevoir	(366 280)	(376 693)
Dividendes à recevoir	15 156	(16 391)
Charges payées d'avance	(17 839)	(38 400)
Charges à payer	(61 713)	94 958
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	(22 765)	299 077
Produit de la vente de placements	285 847 711	249 456 144
Achats de placements	(289 711 948)	(247 014 290)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u>(3 193 721)</u>	<u>3 037 061</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 733 956	5 969 263
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(4 482 177)	(6 883 499)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	-	(83 282)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	<u>3 251 779</u>	<u>(997 518)</u>
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	58 058	2 039 543
(Perte) gain de change sur la trésorerie	(5 727)	8 279
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période	<u>1 295 163</u>	<u>(3 711 384)</u>
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période	<u>1 347 494 \$</u>	<u>(1 663 562) \$</u>
Trésorerie	1 483 597	100 419
Marge à payer	<u>(136 103)</u>	<u>(1 736 981)</u>
	<u>1 347 494</u>	<u>(1 636 562)</u>
Information supplémentaire*		
Intérêts payés	1 051 724 \$	378 163 \$
Intérêts reçus	2 357 276	1 304 185
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	117 770	241 450

* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille

Au 31 août 2022 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens				
450 000	Aéroports de Montréal, 3,441 %, 26 avr. 2051	451 632 \$	369 530 \$	0,71
750 000	AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 4 nov. 2026	750 000	684 029	1,31
625 000	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 1,726 %, 12 févr. 2026	625 000	556 537	1,07
525 000	AltaGas Ltd., 1,227 %, 18 mars 2024	525 000	497 437	0,95
575 000	Artis Real Estate Investment Trust, 3,824 %, 18 sept. 2023	575 000	562 993	1,08
3 350 000	Artis Real Estate Investment Trust, 5,60 %, 29 avr. 2025	3 350 000	3 280 319	6,29
2 025 000	Banque de Montréal, 1,551 %, 28 mai 2026	1 982 600	1 805 894	3,46
3 650 000	Banque de Montréal, 1,758 %, 10 mars 2026	3 493 430	3 306 023	6,34
1 675 000	Banque de Montréal, 3,65 %, 1 ^{er} avr. 2027	1 675 000	1 596 609	3,06
1 775 000	Banque de Montréal, 4,309 %, 1 ^{er} juin 2027	1 775 000	1 738 470	3,33
650 000	BCI QuadReal Realty, 2,551 %, 24 juin 2026	650 007	605 786	1,16
250 000	Bell Canada, 2,20 %, 29 mai 2028	249 693	217 634	0,42
1 675 000	Bell Canada, 3 %, 17 mars 2031	1 616 293	1 451 755	2,78
1 000 000	BMW Canada Inc., 0,99 %, 14 janv. 2025	918 900	918 139	1,76
350 000	Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,439 %, 25 avr. 2034	350 000	350 059	0,67
150 000	Bruce Power LP, 2,68 %, 21 déc. 2028	149 945	133 540	0,26
150 000	Bruce Power LP, 4 %, 21 juin 2030	149 895	141 899	0,27
425 000	Calgary Airport Authority, 3,199 %, 7 oct. 2036	425 000	363 633	0,70
425 000	Calgary Airport Authority, 3,341 %, 7 oct. 2038	425 000	363 069	0,70
640 000	Canadian Credit Card Trust II, 1,869 %, 24 nov. 2024	640 000	595 014	1,14
925 000	Canadian Credit Card Trust II, 2,719 %, 24 nov. 2024	925 000	853 738	1,64
1 275 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,46874 %, 4 mars 2025	1 275 000	1 249 500	2,40
1 200 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,4925 %, 10 juin 2024	1 200 000	1 196 784	2,30
5 675 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,95 %, 29 juin 2027	5 728 649	5 698 665	10,93
925 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,15 %, 28 juill. 2082	923 270	937 349	1,80
1 050 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,54 %, 28 févr. 2028	1 049 895	944 402	1,81
3 150 000	Banque canadienne de l'Ouest, 3,735 %, 22 janv. 2024	3 150 000	3 121 713	5,99
3 976 000	Banque canadienne de l'Ouest, 3,8075 %, 28 avr. 2023	3 957 168	3 969 996	7,62
900 000	Banque canadienne de l'Ouest, 5,146 %, 2 sept. 2027	900 000	900 468	1,73
1 825 000	CARDS II Trust, 2,809 %, 15 janv. 2025	1 825 000	1 710 992	3,28
1 525 000	CARDS II Trust, 3,609 %, 15 janv. 2025	1 525 000	1 454 484	2,79
3 650 000	CARDS II Trust, 4,331 %, 15 mai 2025	3 650 000	3 605 653	6,92
2 200 000	CARDS II Trust, 6,08 %, 15 mai 2025	2 200 000	2 205 764	4,23
400 000	CGI inc., 2,10 %, 18 sept. 2028	399 905	343 528	0,66
1 800 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21 mai 2027	1 829 046	1 638 342	3,14
1 400 000	CNH Industrial Capital Canada Ltd., 1,50 %, 1 ^{er} oct. 2024	1 399 104	1 309 224	2,51
4 000 000	Coast Capital Savings Federal Credit Union, 2,70 %, 9 déc. 2022	4 000 000	3 993 920	7,66
3 600 000	Coast Capital Savings Federal Credit Union, 3,81 %, 27 oct. 2023	3 600 000	3 565 836	6,84
2 675 000	Concentra Bank, 1,462 %, 17 mai 2024	2 675 000	2 515 971	4,83
2 275 000	Daimler Trucks Finance Canada Inc., 1,85 %, 15 déc. 2023	2 274 636	2 184 637	4,19

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2022 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
3 075 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,7925 %, 17 juin 2024	3 075 000 \$	3 028 352 \$	5,81
325 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 3,968 %, 13 avr. 2026	325 000	312 637	0,60
1 650 000	Fiducie cartes de crédit Eagle, 4,783 %, 17 juill. 2027	1 650 000	1 648 218	3,16
1 200 000	Enbridge Inc., 3,10 %, 21 sept. 2033	1 181 860	990 252	1,90
375 000	Pipelines Enbridge Inc., 2,82 %, 12 mai 2031	374 708	318 960	0,61
250 000	Pipelines Enbridge Inc., 4,20 %, 12 mai 2051	249 915	202 908	0,39
375 000	EPCOR Utilities Inc., 4,725 %, 2 sept. 2052	375 000	380 955	0,73
725 000	Banque Équitable, 1,939 %, 10 mars 2025	725 000	666 442	1,28
450 000	Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 3 mars 2031	451 107	397 458	0,76
725 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21 janv. 2026	725 000	641 350	1,23
1 225 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26 mai 2030	1 280 321	1 147 396	2,20
1 675 000	Société Financière First National, 3,582 %, 25 nov. 2024	1 744 323	1 610 228	3,09
400 000	Fortified Trust, 2,889 %, 23 janv. 2023	399 992	398 980	0,77
5 300 000	Fortified Trust, 3,76 %, 23 juin 2025	5 299 470	5 153 508	9,89
250 000	Fortis Inc., 2,18 %, 15 mai 2028	249 870	221 075	0,42
4 775 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 5,95 %, 14 mai 2024	5 063 400	4 825 281	9,26
650 000	Genworth MI Canada Inc., 4,242 %, 1 ^{er} avr. 2024	700 453	640 861	1,23
3 000 000	Glacier Credit Card Trust, 2,048 %, 20 sept. 2022	2 995 770	2 997 870	5,75
975 000	Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13 oct. 2027	977 114	874 127	1,68
1 900 000	Honda Canada Finance Inc., 2,50 %, 4 juin 2024	1 970 262	1 831 391	3,51
3 396 000	Honda Canada Finance Inc., 2,8075 %, 19 sept. 2022	3 395 355	3 394 608	6,51
825 000	Hyundai Capital Canada Inc., 3,196 %, 16 févr. 2027	825 000	756 707	1,45
625 000	Intact Corporation financière, 1,207 %, 21 mai 2024	625 000	590 769	1,13
525 000	Inter Pipeline Ltd/AB, 5,849 %, 18 mai 2032	525 000	527 006	1,01
250 000	John Deere Financial Inc., 1,63 %, 9 avr. 2026	249 975	225 675	0,43
1 825 000	John Deere Financial Inc., 2,31 %, 20 juin 2025	1 824 544	1 717 070	3,29
500 000	Keyera Corp., 5,022 %, 28 mars 2032	500 000	477 640	0,92
625 000	Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 3 juin 2024	624 856	585 038	1,12
450 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,008 %, 13 sept. 2032	450 000	450 059	0,86
1 785 000	Banque Manuvie du Canada, 2,864 %, 16 févr. 2027	1 680 872	1 650 304	3,17
1 825 000	Société Financière Manuvie, 3,317 %, 9 mai 2028	1 809 123	1 805 911	3,46
450 000	Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19 mars 2082	450 000	372 524	0,71
550 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19 juin 2082	550 000	555 572	1,07
1 675 000	Master Credit Card Trust II, 3,391 %, 21 déc. 2023	1 675 000	1 643 175	3,15
4 225 000	Master Credit Card Trust II, 4,473 %, 21 déc. 2023	4 225 000	4 113 587	7,89
2 650 000	MCAP Commercial LP, 3,384 %, 26 nov. 2027	2 673 161	2 353 333	4,51
975 000	MCAP Commercial LP, 3,743 %, 25 août 2025	1 012 479	922 097	1,77
450 000	Metro Inc/CN, 1,922 %, 2 déc. 2024	450 000	424 395	0,81
3 375 000	Morgan Stanley, 1,779 %, 4 août 2027	3 090 967	2 984 276	5,72
4 550 000	Morgan Stanley, 3 %, 7 févr. 2024	4 441 350	4 435 704	8,51
1 075 000	Morguard Corp., 4,204 %, 27 nov. 2024	1 077 492	1 010 231	1,94

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2022 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
1 125 000	Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 4 nov. 2026	1 125 000 \$	1 017 371 \$	1,95
2 000 000	Banque Nationale du Canada, 3,183 %, 1 ^{er} févr. 2028	1 986 560	1 987 060	3,81
1 475 000	Banque Nationale du Canada, 5,426 %, 16 août 2032	1 474 926	1 471 829	2,82
875 000	National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 %, 22 juin 2029	875 000	752 474	1,44
925 000	Nissan Canada Inc., 1,626 %, 18 mars 2024	925 904	872 997	1,67
575 000	Nissan Canada Inc., 2,103 %, 22 sept. 2025	575 000	518 535	0,99
375 000	Ontario Power Generation Inc., 4,922 %, 19 juill. 2032	375 000	382 493	0,73
375 000	Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 2,698 %, 5 mai 2031	375 000	324 439	0,62
1 225 000	Pembina Pipeline Corp., 2,99 %, 22 janv. 2024	1 242 689	1 194 449	2,29
225 000	Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10 déc. 2031	224 962	196 198	0,38
1 050 000	Reliance LP, 2,67 %, 1 ^{er} août 2028	1 050 290	910 581	1,75
950 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 1,974 %, 15 juin 2026	950 000	845 225	1,62
425 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 8 nov. 2028	425 000	367 808	0,71
1 996 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 3,209 %, 29 sept. 2023	2 054 942	1 960 371	3,76
500 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 4,628 %, 1 ^{er} mai 2029	499 990	477 005	0,92
2 400 000	Rogers Communications Inc., 3,10 %, 15 avr. 2025	2 382 564	2 292 024	4,40
1 275 000	Rogers Communications Inc., 4,25 %, 15 avr. 2032	1 195 307	1 193 056	2,29
2 000 000	Banque Royale du Canada, 2,352 %, 2 juill. 2024	2 102 280	1 920 920	3,68
350 000	Banque Royale du Canada, 2,74 %, 25 juill. 2029	350 000	334 845	0,64
3 650 000	Banque Royale du Canada, 4,612 %, 26 juill. 2027	3 650 000	3 622 881	6,95
675 000	Saputo inc., 1,415 %, 19 juin 2026	675 000	593 359	1,14
250 000	Saputo inc., 2,242 %, 16 juin 2027	250 000	221 458	0,42
1 500 000	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 1,74 %, 16 déc. 2025	1 500 000	1 342 755	2,58
500 000	Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 1 ^{er} avr. 2026	499 755	445 025	0,85
1 375 000	Summit Industrial Income REIT, 2,15 %, 17 sept. 2025	1 394 195	1 259 033	2,42
625 000	Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12 janv. 2027	624 906	555 881	1,07
1 800 000	Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21 nov. 2033	1 799 658	1 579 446	3,03
3 375 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, 8 mars 2027	3 307 141	3 123 596	5,99
2 525 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,934 %, 3 mai 2032	2 524 849	2 376 000	4,56
550 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27 juill. 2082	550 000	554 681	1,06
275 000	L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 2,024 %, 24 sept. 2031	275 000	243 053	0,47
325 000	L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,664 %, 15 mars 2028	323 261	322 751	0,62
1 525 000	The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30 nov. 2027	1 525 000	1 378 005	2,64
4 900 000	The Goldman Sachs Group Inc., 3,8575 %, 29 avr. 2025	4 900 000	4 789 799	9,19
1 525 000	La Banque Toronto-Dominion, 2,26 %, 7 janv. 2027	1 525 000	1 375 703	2,64
725 000	La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31 oct. 2081	725 000	594 928	1,14
5 000 000	La Banque Toronto-Dominion, 3,7475 %, 31 janv. 2025	4 921 100	4 939 650	9,48
3 125 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,344 %, 27 janv. 2026	3 125 000	3 086 250	5,92
3 050 000	The Walt Disney Co., 3,057 %, 30 mars 2027	2 983 517	2 845 711	5,46
300 000	Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14 mai 2025	300 000	281 547	0,54
150 000	Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12 févr. 2031	150 000	121 298	0,23
250 000	Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25 janv. 2028	250 000	217 435	0,42

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2022 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
200 000	Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12 févr. 2029	200 000 \$	174 290 \$	0,33
250 000	Toyota Credit Canada Inc., 1,27 %, 22 juill. 2024	249 993	234 958	0,45
325 000	Toyota Credit Canada Inc., 2,73 %, 25 août 2025	324 945	307 593	0,59
4 700 000	TransCanada PipeLines Ltd., 2,57 %, 9 juin 2024	4 702 636	4 652 389	8,92
1 800 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 5 avr. 2027	1 960 266	1 724 562	3,31
525 000	TransCanada PipeLines Ltd., 5,33 %, 12 mai 2032	524 921	531 594	1,02
325 000	Transcontinental inc., 2,28 %, 13 juill. 2026	325 000	292 975	0,56
925 000	Transcontinental inc., 2,667 %, 3 févr. 2025	925 000	871 517	1,67
800 000	Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12 avr. 2024	800 784	772 584	1,48
450 000	Crédit VW Canada Inc., 1,20 %, 25 sept. 2023	449 879	433 625	0,83
2 725 000	Wells Fargo & Co., 3,184 %, 8 févr. 2024	2 701 337	2 661 726	5,11
625 000	Groupe WSP Global Inc., 2,408 %, 19 avr. 2028	625 000	548 794	1,05
		1 198 991 364	190 319 797	365,04
Titres du marché monétaire canadien				
6 000 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 2 déc. 2022	5 933 700	5 935 096	11,39
3 600 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 17 oct. 2022	3 565 152	3 582 197	6,87
		9 498 852	9 517 293	18,26
Titres à revenu fixe américains				
800 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 1,375 %, 15 nov. 2031	1 013 216	897 413	1,72
	Total des placements détenus	209 503 432	200 734 503	385,02

Nombre d'actions /de parts	Placements vendus à découvert	Produit tiré des ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens				
(3 675 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 ^{er} avr. 2024	(3 631 776) \$	(3 486 361) \$	(6,69)
(13 625 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	(12 744 092)	(12 216 447)	(23,44)
(2 950 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 ^{er} déc. 2030	(2 680 500)	(2 388 113)	(4,58)
(9 900 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 ^{er} nov. 2023	(9 729 247)	(9 539 342)	(18,30)
(5 925 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 ^{er} sept. 2025	(5 744 779)	(5 421 671)	(10,40)
(7 200 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,75 %, 1 ^{er} févr. 2024	(6 933 948)	(6 912 000)	(13,26)
(25 380 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1 %, 1 ^{er} juin 2027	(23 668 730)	(22 910 780)	(43,95)
(450 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1 %, 1 ^{er} sept. 2022	(451 695)	(450 000)	(0,86)
(9 865 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1 %, 1 ^{er} sept. 2026	(9 585 609)	(9 009 211)	(17,28)
(100 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} juin 2030	(104 264)	(87 142)	(0,17)
(4 400 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} mars 2025	(4 334 435)	(4 156 856)	(7,97)
(7 515 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} mars 2027	(7 163 082)	(6 882 989)	(13,20)
(14 925 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} avr. 2025	(14 409 856)	(14 164 124)	(27,17)
(2 750 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} déc. 2031	(2 427 797)	(2 393 985)	(4,59)
(1 700 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2023	(1 676 710)	(1 672 715)	(3,21)
(5 405 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2026	(5 359 240)	(5 058 053)	(9,70)

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 août 2022 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements vendus à découvert	Produit tiré des ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens (suite)				
(200 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2031	(196 447) \$	(175 288) \$	(0,34)
(12 095 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} sept. 2024	(12 218 098)	(11 610 837)	(22,27)
(350 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 ^{er} déc. 2053	(258 308)	(260 411)	(0,50)
(2 050 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 ^{er} mars 2023	(2 033 190)	(2 031 940)	(3,90)
(2 575 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 ^{er} déc. 2051	(2 483 773)	(2 064 146)	(3,96)
(5 915 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 ^{er} juin 2028	(6 185 057)	(5 549 335)	(10,65)
(775 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 ^{er} juin 2032	(713 475)	(703 189)	(1,35)
(2 950 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 ^{er} sept. 2023	(2 974 028)	(2 899 201)	(5,56)
(2 050 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 ^{er} juin 2025	(2 123 599)	(1 983 252)	(3,80)
(1 250 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 ^{er} juin 2029	(1 269 359)	(1 184 138)	(2,27)
(7 550 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 ^{er} mars 2024	(7 640 960)	(7 397 641)	(14,19)
(5 275 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,50 %, 1 ^{er} juin 2024	(5 655 592)	(5 176 938)	(9,93)
(625 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 5 %, 1 ^{er} juin 2037	(902 031)	(763 156)	(1,46)
(1 175 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 5,75 %, 1 ^{er} juin 2033	(1 639 228)	(1 451 830)	(2,79)
		(156 938 905)	(150 001 091)	(287,74)
Titres à revenu fixe américains				
(750 000)	Enbridge Inc., 2,50 %, 1 ^{er} août 2033	(942 013)	(794 568)	(1,52)
Total des placements vendus à découvert		(157 880 918)	(150 795 659)	(289,26)
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille		(1 311)	–	–
Placements détenus, montant net		51 621 203 \$	49 938 844	95,76
Autres éléments d'actif, montant net			2 189 747	4,24
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			52 128 591 \$	100,00

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

1. Le Fonds

Le Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital (le « Fonds ») est une fiducie de placement à participation unitaire à capital variable constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 22 mai 2019. L'adresse du siège social du Fonds est le 295 Robison Street, Suite 202, Oakville (Ontario) L6J 1G7. Le Fonds est entré en activité le 24 juin 2019.

YTM Capital Asset Management Ltd. est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le promoteur et le fiduciaire du Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement de maximiser les rendements corrigés du risque à long terme et de préserver le capital, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, des instruments de trésorerie et des contrats de dérivés. Il a recours à des stratégies alternatives, reposant entre autres sur la vente à découvert, sur l'emprunt en trésorerie à des fins de placement et parfois sur les dérivés, qui créent ainsi un effet de levier.

Le Fonds est assujéti à certaines restrictions et pratiques prévues dans les lois sur les valeurs mobilières, dont le Règlement 81-102, mises en place notamment pour veiller à ce que les placements des fonds communs de placement alternatifs soient diversifiés et relativement liquides, ainsi que pour assurer une administration saine de ce type de fonds. Le gestionnaire prévoit respecter ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense des autorités en valeurs mobilières avant d'apporter toute modification. Les dispenses obtenues par le Fonds en lien avec le Règlement 81-102 sont présentées ci-dessous.

Pour pouvoir vendre à découvert des « titres d'État » (tels qu'ils sont définis dans le Règlement 81-102) jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative, le Fonds a obtenu une dispense relative :

- i) au sous-alinéa 2.6.1(1)c)v) du Règlement 81-102, qui interdit la vente à découvert d'un titre si, au moment de l'opération, la valeur de marché totale des titres vendus à découvert par le fonds excède 50 % de la valeur liquidative du fonds;
- ii) à l'article 2.6.2 du Règlement 81-102, qui stipule qu'un fonds ne peut emprunter de la trésorerie ou vendre des titres à découvert si, immédiatement après l'opération, la somme de la trésorerie empruntée et de la valeur de marché des titres vendus à découvert par le fonds excède 50 % de la valeur liquidative du fonds.

Le 15 décembre 2021, la déclaration de fiducie cadre du Fonds a été modifiée et retraitée pour refléter le changement de la date de clôture de l'exercice du 31 décembre au dernier jour de février.

Sauf indication contraire, les états de la situation financière sont au 31 août 2022 et au 28 février 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur les périodes de six mois closes les 31 août 2022 et 2021. L'inventaire du portefeuille est au 31 août 2022.

La publication des présents états financiers pour la période close le 31 août 2022 a été autorisée par le gestionnaire le 24 octobre 2022.

2. Principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), notamment IAS 34 **Information financière intermédiaire**.

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont présentés à la juste valeur.

Les méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après.

Évaluation des placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur les cours du marché. Les placements sont évalués selon le dernier cours disponible pour déterminer la valeur liquidative par part aux fins des souscriptions et des rachats. Si aucune vente n'est enregistrée à la date d'évaluation, les actifs ou les passifs financiers sont évalués au prix moyen entre le cours acheteur et le cours vendeur. Aux fins de la présentation des états financiers, le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque celui-ci s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Lorsque le Fonds détient des dérivés présentant des risques de marché qui se compensent, il utilise les cours moyens comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et applique le cours acheteur ou le cours vendeur à la position nette, selon le cas.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

a) Classement

Le Fonds classe ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Ce classement est effectué selon le modèle économique adopté par le Fonds pour la gestion des actifs financiers conformément à sa stratégie et son objectif de placement. Le portefeuille de placements est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les placements ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation de la performance des actifs et la prise de décision. Les placements qui sont classés dans les passifs financiers, tels que les ventes à découvert, sont également classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement du capital et des intérêts. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni dans le double objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds.

Le Fonds classe les actifs et passifs financiers, autres que les placements, dans les catégories suivantes :

Actifs financiers comptabilisés initialement et évalués ultérieurement au coût amorti : intérêts courus à recevoir, souscriptions à recevoir, dividendes à recevoir et remboursements de charges à recevoir.

Passifs financiers comptabilisés initialement et évalués ultérieurement au coût amorti : charges à payer, rachats à payer, montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert et distributions à payer.

Le Fonds recourt à des ventes à découvert dans le cadre desquelles des titres empruntés sont vendus en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et, par conséquent, classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat.

b) Comptabilisation / décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Tout gain ou perte découlant de la variation de la juste valeur des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net est présenté dans l'état du résultat global, à titre de perte nette réalisée sur les placements, compte tenu des ajustements de change.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des actifs sont arrivés à expiration ou que le Fonds a transféré tous les risques et les avantages inhérents à la propriété. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsqu'il s'est acquitté de ses obligations ou que celles-ci ont été annulées ou ont expiré. Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Tous les autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût amorti; leur valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur.

c) Classement des évaluations de la juste valeur

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur exige que le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1** Prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2** Données d'entrée, autres que les prix cotés inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix).
- Niveau 3** Données d'entrée relatives aux actifs ou passifs financiers qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c.-à-d. des données non observables).

Voir la note 6 pour plus de détails.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

d) Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à leur date d'exécution, soit la date à laquelle l'ordre est exécuté. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les gains et pertes réalisés sur les placements et la moins-value latente des placements sont calculés sur la base du coût moyen. Les revenus d'intérêts à distribuer sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal, et les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. La valeur liquidative de chaque série de parts est établie en fonction de la quote-part des actifs du Fonds revenant à cette série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la série, et moins les passifs attribuables à la série.

Les revenus de placement et les gains et pertes nets réalisés et latents sont répartis au prorata entre les séries en fonction de la part de l'actif net total du Fonds revenant à chaque série.

Les charges du Fonds sont réparties au prorata entre les séries en fonction de la part de l'actif net total du Fonds revenant à chaque série, à l'exception des charges et frais propres à une série qui sont déduits de la valeur liquidative de la série en question seulement.

Les montants à recevoir des courtiers ou à leur payer comprennent les montants à recevoir sur la vente de titres et les montants à payer pour l'achat de titres ayant fait l'objet d'un contrat non encore réglé ou livré à la date de clôture.

Dépréciation d'actifs financiers

IFRS 9 a établi un modèle de pertes de crédit attendues, qui prévoit une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie de tous les autres actifs. À chaque date de clôture, le Fonds doit évaluer la correction de valeur pour pertes sur les actifs financiers évalués au coût amorti à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, établies en fonction du risque de crédit. Les pertes sur les actifs financiers évalués au coût amorti, le cas échéant, sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La plupart des porteurs de parts du Fonds étant des résidents du Canada, les souscriptions et les rachats de parts rachetables s'effectuent en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains ainsi que dans des titres libellés dans d'autres devises, s'il y a lieu. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire estime que le dollar canadien est la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

Conversion des devises

Les revenus, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'évaluation, à savoir le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les écarts de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Impôt

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement au sens de la **Loi de l'impôt sur le revenu** (Canada). Il est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial applicables sur son revenu net aux fins fiscales de l'année d'imposition (qui prend fin le 31 décembre), y compris les gains en capital nets réalisés imposables, dans la mesure où ce revenu net aux fins fiscales n'a pas été versé ou n'est pas à verser aux porteurs de parts à la fin de l'année.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Impôt (suite)

La totalité du revenu imposable net et un montant suffisant de gains en capital nets réalisés sont versés aux porteurs de parts chaque année d'imposition afin que le Fonds ne soit pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le Fonds a donc déterminé qu'en substance il n'est pas assujéti à l'impôt et, par le fait même, il ne comptabilise pas d'impôts sur le revenu dans l'état du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

À la fin de son année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée en avant à des fins fiscales.

Les pertes en capital, le cas échéant, peuvent être reportées en arrière sur trois ans et en avant indéfiniment, et être portées en diminution des gains en capital. Les pertes autres qu'en capital, le cas échéant, peuvent être reportées en arrière sur trois ans et en avant sur vingt ans pour réduire le revenu imposable.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série, divisé par le nombre total de parts en circulation de cette série à la clôture de la période.

Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Parties liées

Aux fins des présents états financiers, une partie est une partie liée au Fonds si celle-ci ou le Fonds a la capacité, directement ou indirectement, d'exercer un contrôle ou une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'autre partie, ou si les deux parties sont soumises à une influence notable commune. Une partie liée peut être un particulier ou toute autre entité.

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes d'IAS 32 Instruments financiers : Présentation, les parts rachetables du Fonds, considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur, doivent être classées soit comme des passifs financiers, soit comme des instruments de capitaux propres. Le Fonds comporte différentes séries dont les caractéristiques, comme les frais de gestion, ne sont pas identiques. Les instruments remboursables au gré du porteur du Fonds ne répondent pas aux critères sur les caractéristiques identiques permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, ils doivent être classés dans les passifs financiers.

Estimations et jugements critiques

Dans l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement auprès d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et d'autres facteurs pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées à la période à laquelle elles sont effectuées si elles ont une incidence sur cette période, et également aux périodes futures si celles-ci sont touchées.

Garantie

Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans un poste distinct de l'état de la situation financière et le désigne comme étant cédé en garantie. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Effet de levier

Le Fonds peut créer un effet de levier en vendant des titres à découvert, en empruntant de la trésorerie, ou en ayant recours à des dérivés et ainsi s'exposer à des instruments auxquels il n'aurait autrement pas eu accès. L'exposition créée par l'effet de levier ne peut excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'effet de levier correspond à la somme de i) la valeur de marché des titres vendus à découvert, ii) le montant emprunté en trésorerie aux fins d'investissement, et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés utilisées à des fins autres que de couverture; divisée par la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a obtenu une dispense partielle auprès des autorités en valeurs mobilières quant à la disposition du Règlement 81-102 limitant les ventes à découvert à 50 % de la valeur liquidative d'un fonds. Il a le droit de vendre à découvert des « titres d'État » (tels qu'ils sont définis dans le Règlement 81-102) jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative.

Au cours de la période close le 31 août 2022, l'effet de levier a varié de 278 % à 305 % de la valeur liquidative du Fonds (138 % à 307 % au 28 février 2022). Cette valeur était au minimum le 1^{er} avril 2022, et le maximum a été atteint le 23 mars 2022. La principale source d'effet de levier était constituée des ventes à découvert d'obligations du Canada, transactions régies par un accord de courtage privilégié conclu avec BMO Nesbitt Burns Inc., et la deuxième, beaucoup moins importante, des emprunts sur marge.

Emprunts sur marge

Les emprunts sur marge sont comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transactions. Ils sont par la suite évalués au coût amorti et tout écart est comptabilisé dans l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Fonds a contracté une facilité d'emprunt sur marge à des fins de placement selon des taux établis par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM).

La facilité d'emprunt n'a pas d'échéance et porte intérêt au taux canadien du financement à un jour, majoré d'un pourcentage convenu avec BMO. Elle peut être réglée par le Fonds, à son gré, sans pénalité. Elle est remboursable à vue.

Les emprunts sur marge sont garantis par certains actifs du Fonds.

La valeur comptable des emprunts sur marge, qui se rapproche de leur juste valeur, est présentée au poste « Emprunts sur marge » dans l'état de la situation financière.

3. Parts rachetables

Chaque part du Fonds représente une participation dans l'actif net du Fonds. Elle confère un droit de vote aux assemblées des porteurs de parts du Fonds et un droit à la quote-part des distributions versées par le Fonds qui lui revient, compte tenu des distributions sur les frais de gestion. Les fractions de parts du Fonds confèrent proportionnellement les mêmes droits que les autres parts de la même série, mais ne comportent aucun droit de vote. Toutes les parts sont entièrement libérées lorsqu'elles sont émises et ne sont généralement pas transférables. Elles sont rachetables au gré des porteurs de parts. Le nombre de parts pouvant être émises est illimité. Les parts sont émises et rachetables quotidiennement selon la valeur liquidative du Fonds. Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part de chaque série du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, de chaque série.

Le Fonds a créé les séries A, A des fondateurs (« série AF »), F, F des fondateurs (« série FF ») et I. Le Fonds offrait des parts de séries AF et FF lors de son entrée en activité (la « période des fondateurs »). Seules les parts de séries A et F sont actuellement offertes aux fins d'achat. Les parts de série A sont offertes aux investisseurs individuels, et les parts de série F sont offertes aux investisseurs individuels ayant un compte sur honoraires. Les parts de série I sont offertes à certains investisseurs, au gré du gestionnaire. Au 31 août 2022, seules des parts de séries A et F avaient été émises.

Les ordres de souscription et de rachat de parts reçus par le gestionnaire avant 16 h (heure de Toronto) à une date d'évaluation donnée (tout jour ouvrable de la Bourse de Toronto, la « date d'évaluation ») sont traités au prix par part calculé plus tard ce jour-là. Autrement, les ordres sont traités au prix par part calculé à la date d'évaluation suivante. Le produit d'un rachat de parts est versé au porteur de parts au plus tard deux jours ouvrables après la date d'évaluation à laquelle l'ordre de rachat a été traité. Tout intérêt perçu sur ce produit avant son versement au porteur de parts est porté au compte du Fonds, et non à celui du porteur de parts. Les produits des rachats de parts sont versés en dollars canadiens.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

3. Parts rachetables (suite)

Le Fonds pourrait être dans l'incapacité de traiter les ordres de rachat dans des circonstances exceptionnelles. Une telle situation peut se produire si les négociations sont suspendues aux bourses de valeurs, bourses d'options ou bourses de contrats à terme sur lesquelles est cotée plus de 50 % de la valeur des actifs du Fonds et que les titres du portefeuille ne peuvent être négociés sur une autre bourse qui serait une solution de rechange raisonnable. Pendant ces périodes, aucune part ne sera émise ou reclassée.

Si un porteur demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur souscription, le Fonds peut déduire et conserver, au bénéfice des autres porteurs de parts inscrits, 2 % de la valeur liquidative des parts de la série du Fonds visée qui ont été rachetées.

Les porteurs de parts peuvent reclasser la totalité ou une partie de leurs parts d'une série à une autre, dans la mesure où ils sont admissibles à l'autre série. Les ordres de reclassement reçus par le gestionnaire avant 16 h (heure de Toronto) à une date d'évaluation donnée sont traités au prix par part calculé plus tard ce jour-là. Autrement, les ordres sont traités au prix par part calculé à la date d'évaluation suivante.

Le gestionnaire a reclassé les parts de série AF en parts de série A et les parts de série FF en parts de série F le 30 septembre 2020. Depuis cette date, les porteurs qui détenaient des parts de séries AF et FF versent des frais aux taux des séries A et F.

Le tableau suivant présente les opérations avec les porteurs de parts pour les périodes closes les 31 août 2022 et 2021 :

	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
31 août 2022					
Série A	456 985	22 333	(28 657)	–	450 661
Série F	4 413 390	786 065	(425 016)	–	4 774 979
31 août 2021					
Série A	429 881	67 849	(68 197)	1 385	430 918
Série F	4 388 514	514 239	(592 697)	14 030	4 324 086

Distributions

Le gestionnaire prévoit actuellement que le Fonds verse des distributions périodiques aux porteurs de parts, au gré du gestionnaire. Si le revenu net aux fins fiscales du Fonds d'une année d'imposition donnée, y compris les gains en capital nets réalisés imposables, après déduction des pertes d'années précédentes pouvant être reportées en avant, excède le total des distributions mensuelles régulières versées aux porteurs de parts au cours de l'année d'imposition, le Fonds pourrait devoir verser une ou plusieurs distributions spéciales aux porteurs pour cette année d'imposition, de sorte qu'aucun impôt ne soit exigible sur ce revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

4. Frais de gestion honoraires liés au rendement et charges

Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, le gestionnaire fournit des services de conseil au Fonds. En contrepartie, le Fonds a accepté de payer au gestionnaire des frais de gestion, calculés et comptabilisés quotidiennement, correspondant à un pourcentage de la valeur liquidative d'une série de parts, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour de chaque mois.

Le taux annuel des frais de gestion varie d'une série à l'autre, comme il est indiqué ci-dessous :

Parts de série A : 1,90 % par année

Parts de série F : 0,90 % par année

Parts de série I : Négociés par les investisseurs et payés directement au gestionnaire. Le taux des frais de gestion ne peut excéder les frais de gestion à payer sur les parts de série A.

Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables et sont payés mensuellement par le Fonds. Les frais de gestion, y compris les taxes applicables, se sont élevés à 281 468 \$ pour la période close le 31 août 2022 (268 500 \$ au 31 août 2021). Le gestionnaire a renoncé à 0 \$ (0 \$ au 31 août 2021) en frais de gestion pour la période.

Honoraires liés au rendement

Le gestionnaire peut recevoir des honoraires liés au rendement sur chaque série. Le Fonds lui verse chaque trimestre (une « période d'établissement des honoraires liés au rendement ») des honoraires liés au rendement correspondant à 15 % des profits nets (au sens donné ci-dessous) des parts de séries A et F, après l'application d'un seuil de rendement (au sens donné ci-dessous), majorés des taxes applicables. Les honoraires liés au rendement sont calculés et comptabilisés quotidiennement pour chaque série pendant chaque période d'établissement des honoraires liés au rendement et, si des rachats de parts sont effectués au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Les profits nets d'une série, pour une période d'établissement des honoraires liés au rendement donnée, correspondent à la différence entre la valeur liquidative par part de la série au début de cette période et la valeur liquidative par part de la série à la clôture de la période, multipliée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture du dernier jour ouvrable de la période d'établissement des honoraires liés au rendement (ou, dans le cas d'un rachat effectué au cours d'un trimestre, à la date de rachat). Le calcul des profits nets ne tient pas compte de l'incidence des distributions versées au cours de la période d'établissement des honoraires liés au rendement.

Des honoraires liés au rendement sont versés pour une série seulement si la valeur liquidative par part de la série excède la valeur liquidative par part la plus élevée pour laquelle des honoraires liés au rendement ont été précédemment versés pour cette série ou, dans le cas d'une série récemment lancée, excède la valeur liquidative par part initiale (le « seuil de rendement »). Dans les deux cas, les honoraires liés au rendement sont versés uniquement sur la portion des profits nets qui excède le seuil de rendement.

Les porteurs de parts de série I peuvent négocier des honoraires liés au rendement (conformément aux obligations réglementaires applicables) autres que ceux décrits ci-dessus et qu'ils s'engagent à verser, ou n'en verser aucuns.

Charges

Le Fonds acquitte ses charges d'exploitation, dont les honoraires professionnels, les frais du CEI, les coûts de transactions du portefeuille, les coûts administratifs liés à l'émission et au rachat de parts, et à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, ainsi que les coûts relatifs au respect des lois, réglementations et politiques applicables.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

5. Opérations avec des parties liées

Pour la période close le 31 août 2022, des frais de gestion de 281 468 \$ (268 500 \$ au 31 août 2021) et des honoraires liés au rendement de 0 \$ (76 559 \$ au 31 août 2021) ont été versés au gestionnaire. À la clôture de la période, des frais de gestion de 39 503 \$ (74 089 \$ au 28 février 2022) et des honoraires liés au rendement de 0 \$ (0 \$ au 28 février 2022) étaient à payer au gestionnaire.

Au 31 août 2022, 7 862 (7 862 au 28 février 2022) parts de série A et 7 885 (7 885 au 28 février 2022) parts de série F étaient détenues par un associé du gestionnaire ou par une personne liée à un associé.

6. Hiérarchie des justes valeurs

La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds au 31 août 2022 et au 28 février 2022 est présentée dans le tableau suivant :

31 août 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Titres à revenu fixe	–	191 217 210 \$	–	191 217 210 \$
Titres du marché monétaire	–	9 517 293	–	9 517 293
	–	200 734 503 \$	–	200 734 503 \$
Passif				
Titres à revenu fixe	–	150 795 659 \$	–	150 795 659 \$
	–	150 795 659 \$	–	150 795 659 \$

28 février 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Actions	2 302 100 \$	–	–	2 302 100 \$
Titres à revenu fixe	–	179 119 868 \$	–	179 119 868
Titres du marché monétaire	–	9 097 234	–	9 097 234
	2 302 100 \$	188 217 102 \$	–	190 519 202 \$
Passif				
Titres à revenu fixe	–	143 356 165 \$	–	143 356 165 \$
	–	143 356 165 \$	–	143 356 165 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 31 août 2022 et le 28 février 2022.

7. Instruments financiers et gestion du risque

Le Fonds peut avoir recours à différentes formes de levier financier, dont la vente à découvert, l'emprunt sur marge et les dérivés, qui augmentent l'effet de la variation de la valeur d'un placement sur le capital. Bien qu'ils offrent la possibilité d'augmenter le rendement total, les leviers financiers peuvent aussi augmenter les pertes.

La valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds diminue si les gains réalisés sur un actif financier grâce à des fonds empruntés sont inférieurs aux coûts du levier financier ou si, dans certaines circonstances, le prêteur ou la contrepartie met un terme à la facilité d'emprunt avant l'échéance. Par conséquent, tout facteur qui nuit à la valeur d'un placement est amplifié selon l'importance du levier financier utilisé. L'effet de levier cumulé dans un marché désavantageux pour le placement peut se traduire par des pertes substantielles, plus élevées que si aucun levier financier n'avait été utilisé.

Le gestionnaire investit dans des obligations de catégorie investissement à court terme pour réduire le risque décrit précédemment.

Les placements du Fonds sont exposés à différents types de risque, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Ces risques, ainsi que les pratiques en matière de gestion des risques du Fonds, sont décrits ci-après.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie d'un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a envers le Fonds.

Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. La valeur de marché des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente ainsi le risque de crédit maximum du Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué une fois que le courtier a reçu les titres. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations.

Les opérations de compensation et de dépôt pour les transactions sur titres du Fonds sont principalement effectuées auprès d'un courtier principal, BMO Nesbitt Burns Inc. Ce courtier est membre de grandes bourses, telles que le NYSE, le NASDAQ et la TMX, et était noté AA au 31 août 2022 et au 28 février 2022. Au 31 août 2022 et au 28 février 2022, BMO assurait la garde de la quasi-totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir de courtiers et des placements du Fonds.

Le Fonds lui a accordé un privilège général sur une portion de ces actifs en échange de services, dont l'emprunt de titres et de trésorerie. BMO Nesbitt Burns Inc. peut exiger une garantie pour la vente de titres à découvert et l'emprunt en trésorerie. Le montant de la garantie exigée est établi selon les règles de l'OCRCVM. BMO Nesbitt Burns Inc. peut vendre la garantie reçue ou la réaffecter en garantie, auquel cas le Fonds est exposé à un risque de crédit.

Le Fonds a conclu un accord de courtage privilégié avec BMO Nesbitt Burns Inc., aux termes duquel il lui a accordé une sûreté sur son actif.

31 août 2022

Notation des titres de créance	% de l'exposition au risque de crédit
AAA	7,1 %
AA	7,9 %
A	36,3 %
BBB	48,2 %
BB	0,5 %
	<hr/> 100 %

28 février 2022

Notation des titres de créance	% de l'exposition au risque de crédit
AAA	0,5 %
AA	10,5 %
A	25,7 %
BBB	63,3 %
	<hr/> 100 %

Le risque de crédit présenté ci-dessus est exprimé en pourcentage des placements détenus à la juste valeur indiqués dans l'inventaire du portefeuille.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au titre du rachat de parts à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds peut faire l'objet de rachats en trésorerie, tel qu'il est décrit à la note 3. Les placements peuvent en général être facilement cédés, et le Fonds a la possibilité d'emprunter auprès du courtier principal.

Rien ne garantit que les facilités d'emprunt existantes ou toute autre facilité permettant d'obtenir un effet de levier puissent rester en place pendant toute la durée de vie du Fonds. Les facilités d'emprunt du Fonds sont assujetties à des sûretés en faveur des créanciers.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

En cas de défaillance, les créanciers peuvent vendre les actifs constituant les garanties. Le produit d'une telle liquidation ou vente après forclusion pourrait être insuffisant pour acquitter les obligations du Fonds, auquel cas celui-ci pourrait ne pas avoir suffisamment de capitaux à distribuer.

D'autre part, la plupart des transactions à effet de levier exigent de fournir une garantie. Si la juste valeur des actifs financiers constituant la garantie diminue, le prêteur ou la contrepartie à un dérivé pourraient exiger que le Fonds fournisse une garantie additionnelle ou vende les actifs alors que ce n'est pas dans son intérêt de le faire à ce moment-là. Si le Fonds cesse de fournir la garantie requise, il pourrait devoir céder ses actifs à un moment et à un prix qui lui seraient désavantageux, ce qui entraînerait des pertes substantielles et lui nuirait considérablement. Lorsqu'un créancier a un droit sur l'actif du Fonds, ce droit a priorité sur les droits des porteurs de parts rachetables. Ce risque est réduit par le fait que les exigences de marge pour la plupart des placements du Fonds sont inférieures à 10 %, que le Fonds investit dans des obligations de catégorie investissement négociées sur des marchés publics et généralement peu volatiles, et que le Fonds couvre la majorité du risque de taux d'intérêt.

L'échéance ou la perte d'une source de financement pour des positions à levier financier, ainsi que l'exigence de fournir une garantie en fonction de la variation de la juste valeur de ces positions, peuvent rapidement avoir une incidence négative sur la capacité du Fonds à accéder à des liquidités et à conserver ses positions, et donner lieu à de lourdes pertes.

Les obligations contractuelles du Fonds sont les suivantes :

31 août 2022

Passifs financiers	Moins de 1 mois	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	– \$	140 940 \$	140 940 \$
Rachats à payer	58 514	–	58 514
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	–	734 037	734 037
Marge à paye	136 103	–	136 103
Titres vendus à découvert à la juste valeur	150 795 659	–	150 795 659
Distributions à payer	–	40	40
Parts rachetables*	52 128 591	–	52 128 591

*Les rachats de parts sont payables dans les 90 jours

28 février 2022

Passifs financiers	Moins de 1 mois	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	– \$	202 653 \$	202 653 \$
Rachats à payer	144 560	–	144 560
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	–	756 802	756 802
Marge à paye	57 311	–	57 311
Titres vendus à découvert à la juste valeur	143 356 165	–	143 356 165
Distributions à payer	–	40	40
Parts rachetables*	48 551 742	–	48 551 742

*Les rachats de parts sont payables dans les 90 jours

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations des taux d'intérêt du marché aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers.

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le tableau suivant présente, au 31 août 2022 et au 28 février 2022, l'exposition du Fonds aux titres de créance, selon l'échéance, et l'incidence sur l'actif net par échéance des titres de créance, advenant un déplacement parallèle vers le haut de 25 points de base de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes (« sensibilité ») :

31 août 2022

Titres de créance (échéance)	Positions acheteur	Positions vendeur	Net
Moins de 1 an	24 272 667 \$	(7 053 856) \$	17 218 811 \$
De 1 à 3 ans	92 212 476	(64 427 351)	27 785 125
De 3 à 5 ans	48 719 842	(61 499 151)	(12 779 309)
Plus 5 ans	35 529 518	(17 815 301)	17 714 217
Sensibilité	(45 600)		

28 février 2022

Titres de créance (échéance)	Positions acheteur	Positions vendeur	Net
Moins de 1 an	31 525 889 \$	(22 944 316) \$	8 581 573 \$
De 1 à 3 ans	78 506 059	(60 161 264)	18 344 795
De 3 à 5 ans	34 638 326	(33 998 983)	639 343
Plus 5 ans	43 546 828	(26 251 602)	17 295 226
Sensibilité	76 825		

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être importante.

Le Fonds a recours à différentes formes de levier financier qui augmentent ses charges d'intérêt. Rien ne garantit que les facilités d'emprunt existantes ou toute autre facilité permettant d'obtenir un effet de levier puissent être refinancées à des taux aussi avantageux pour le Fonds que par le passé.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds :

31 août 2022

Segment de marché	Position acheteur	Position vendeur
Gouvernement	0 %	99 %
Finance	70 %	0 %
Énergie	11 %	1 %
Biens de consommation cyclique	8 %	0 %
Biens de consommation non cyclique	3 %	0 %
Industrie	3 %	0 %
Communications	4 %	0 %
Services aux collectivités	1 %	0 %

28 février 2022

Segment de marché	Position acheteur	Position vendeur
Gouvernement	1 %	99 %
Finance	59 %	0 %
Énergie	18 %	1 %
Biens de consommation cyclique	6 %	0 %
Biens de consommation non cyclique	6 %	0 %
Industrie	6 %	0 %
Communications	3 %	0 %
Services aux collectivités	1 %	0 %

Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

Notes annexes

31 août 2022 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque par la sélection minutieuse et la diversification des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers est déterminé par la juste valeur de ces instruments financiers. Les positions du Fonds sur le marché font l'objet d'un suivi régulier par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Au 31 août 2022, si les cours des actions détenues par le Fonds avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 0 \$ (230 210 \$ au 28 février 2022)..

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds. Au 31 août 2022 et au 28 février 2022, le Fonds n'était pas exposé à un risque de change important.

8. (Diminution) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, s'établit comme suit pour les périodes closes les 31 août 2022 et 2021 :

	Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation durant la période	Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
31 août 2022			
Série A	(19 144) \$	446 398 \$	(0,04) \$
Série F	48 944	4 670 182	0,01
31 août 2021			
Série A	16 841 \$	437 232 \$	0,04 \$
Série F	362 038	4 269 329	0,08